

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PAGE

MANQUANTE

A VENDRE. PAPIERS PEINTS De J. H. DUFOUR et LE ROY de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, paysage griseille en trente feuilles sur papier grand Raisin, et quelques uns en de bordure.

P. GINGRAS, Jeun. Rue Lamontagne, No. 11.

Le 10e, 11 Octobre 1842.

Peilereries, Hordes, Marchandises.

E. Soussignol offre en vente à ses magasins Rue Lamontagne No. 11 et Rue Chaponlain No. 14 363, un grand assortiment de Marchandises, Hordes de toutes sortes, Cigares et autres. Le tout AU PLUS BAS PRIX.

- Casques d'imitation de Maistre, Do. Reaumequo, Do. Neustrite, Do. Astracain, Do. Yvan, Gants d'imitation de Louire, Do. Louip-martin gris, do. noirs, Do. Nostrite, Casques de Louip-martin du aul, Do. de Maistre,

PIERRE GINGRAS, JUNR.

Le 10e et 11 Octobre.

A VENDRE AU PLUS BAS PRIX. A SES MAGASINS CHAQUE COTE, DE LA FOIRE.

UN Assortiment general de FOURNURES d'herbe S'AVOIR: Robes de Caribbes du Nord et du Sud. Cigares de peilerie et de toutes sortes. Un grand assortiment de Casques de Drap avec bandes de peil-terrie de toutes sortes. Militaires, Gants, Souliers de Caribbes, Sans de voyage.

Aussi: Manteaux de Caoutchouc de la meilleure qualite. J. D. GORRIVEAU. Quebec, 9 Oct. 1842

A LOUER. Pour plusieurs années, livable au premier Mai prochain.

La superbe maison de Bas Brice à un mille de Quebec joignant le Faubourg St. Vallier, avec le spectacle juridique qui en depend de 24 arpents de long sur 1, 2 de large revendu d'arbres fruitiers deux grandes, ables, &c. le tout dans le meilleur ordre, puis chang et en outre 9 a dix arpents de terre ou environ.

Aussi à LOUER à VENDRE une char-à-marche sur la même terre avec 4 lots de quarante jeds ar. environ, et environ 10 1/2 arpents de terre en prairie. le locataire pourra faire travailler le jardin et labourer et au même et cela lui conviendrait.

A VENDRE une grande maison, avec attache au Faubourg St. Vallier, joignant au Sud l'Hotel de Mr. Lenfant. Avec le surplus terrain qui en depend, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et à un bout duquel est l'Hotel de Mr. Lavoie. Propriété de M. Soudan propriétaire.

M. SÉVÉAGEAU. Québec 10e Octobre 1842.

ANNONCES DU GOUVERNEMENT CIVIL.



AVIS AUX CONTRAITEURS.

DES PROPOSITIONS seules, estant reçues, sur le contrat n° des PONTS de BOIS de la DIVISION des PONTS de la Province de Québec, à BY TOWN, pour la réparation de la route de la Rivière de la Pêche, entre les quais et le pont, qui se trouve en cet état au Bureau de M. M. J. PERRIN & BELIER, à Bytown, le 10e et 11e Octobre 1842. Les propositions peuvent être adressées pour tout ouvrage en une partie de l'ouvrage pour les Ponts en bois de Bytown, et pour les Ponts en bois de Bytown, de 100 à 200 personnes, dans la province qui dépendent de la dite exécution de l'ouvrage, au Bureau de la dite exécution de l'ouvrage, à Bytown, et ailleurs, le ou avant le 10 Octobre 1842. T. S. BEGLEY, Secrétaire.

Hasseaux lad recton des Travaux à By Town Kingston 12 Nov. 1842.

CIRCULAIRE. DE VINGT-SIX OCT. 1842.

MONSIEUR. J'ai l'honneur de vous transmettre, par être public dans la Colonie qui est sous votre Gouvernement, une copie d'un article de Sa Majesté en Conseil, établissant la réduction du taux des honoraires pour les causes en Appel, certain lieu par le Comité Judiciaire du Conseil Privé en même temps que la copie d'un autre article de Sa Majesté, transformant la taxation de faits des avocats de la Cour de Sa Majesté à Westminster, et Militaires de la Cour d'Appel au Bureau du Conseil Privé. J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur. Votre obéissant et très fidèle Secrétaire. (Signé) T. FARLEY.

Au t'rd: Honorable Sir CHARLES BAGOT, G. C. B., &c. &c. &c.

A LA COTE AU PALAIS DE BRIDGEHAM, DE L'HEURE JOUR D'OCT 1842. PRESIDENT.

SA Très Gracieuse Majesté la Reine, en Conseil.

VU qu'il a été le cas sur le Conseil une représentation venant de Comité Judiciaire du Conseil privé, en date du 10 août courant, et en conséquence les termes suivants:

Les Lords du Comité Judiciaire ayant été en consultation les uns avec les autres les faits des causes en Appel, et les autres matières référées par votre Majesté au Comité sont ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Mais la même chose; leurs Seigneurs s'accordant à représenter humblement à votre Majesté qu'il est expédient que le taux des faits soient réduits dans les dits procédures devant ce Comité, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Et qu'il est ordonné, et est ordonné par les présentes que ces avis soient dûment et respectueusement observés, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Et qu'il est ordonné, et est ordonné par les présentes que ces avis soient dûment et respectueusement observés, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Et qu'il est ordonné, et est ordonné par les présentes que ces avis soient dûment et respectueusement observés, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés.

Ensemble les faits ci-dessus mentionnés. C. G. GREVILLE, Secrétaire.

Table with 2 columns: Description of services and corresponding amounts in pounds and shillings.

A LA CHAMBRE DU COMTE, WHITEHALL, 10 OCT. 1842.

Par Comité Judiciaire, du Conseil Privé.

Les Lords du Comité Judiciaire ayant été en consultation les uns avec les autres les faits des causes en Appel, et les autres matières référées par votre Majesté au Comité sont ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Mais la même chose; leurs Seigneurs s'accordant à représenter humblement à votre Majesté qu'il est expédient que le taux des faits soient réduits dans les dits procédures devant ce Comité, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés. Et qu'il est ordonné, et est ordonné par les présentes que ces avis soient dûment et respectueusement observés, et que les dits faits soient ordinairement taxés par les Maîtres de la Cour du Banc du la Reine, ou d'autres personnes auxquelles tous les cas sont ordinairement référés.

C. G. GREVILLE, Secrétaire.

CANAL DELACHINE

ON conviendrait au Bureau de la Commission des Travaux Publics à Kingston, jusqu'au 10e NOVEMBRE DECEMBRE, à midi, des soumissions en faveur de la construction du Canal de la CASCADE de la Rivière de la Pêche, dans sa partie supérieure. L'ouvrage conviendrait à son exécution au mois de Mars. L'ouvrage sera divisé en sections de 200 et 400 jeds, et les soumissions des soumissionnaires pour ces sections seront reçues, et acceptées, jusqu'au 10e NOVEMBRE prochain. Les soumissions, en double, signées par deux copies authentiques, et datées des provinces et endroits où elles sont faites, et adressées à T. A. BEGLEY, Secrétaire de la Commission des Travaux Publics.

Secrétaire du Comité. T. A. BEGLEY, Kingston, 14 novembre 1842.

APPRENTI IMPRIMEUR. ON a besoin d'un bureau d'un jeune homme pour lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

LOUIS LEMOINE ARMURIER-MÉCANICIEN, Rue S. Jean No. 40 Haute Ville.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir de l'Angleterre et de la France un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE; le tout bien fini et en excellent état. Il se charge de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'autres articles en son genre. Québec, 31 Octobre 1842.

JOS. LYONNAIS, F. CHARRIER, S. F. ROCH, RUE DES PRAIRIES, No. 34.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt à faire ou réparer tout instrument de musique, à des prix modérés. Il offre en vente quelques VIOLONS et CLARINETTES. Québec, 31 Octobre 1842.

A vendre à ce bureau. UN PORTRAIS-CROQUIS DE J. F. PERRAULT ECR.

REDINGOTES DE SOLDATS. VENDRE à des Redingotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

VOIES à VENDRE DE 19 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

JOHN VANDERHEYDEN. Québec, 9 Octobre 1842.